



Prochaine exposition au CDI : tous mes droits d'enfant

publié le 26/01/2012

(prêtée par la médiathèque du CDDP de Niort)

- **Tout le mois de février, vous pourrez venir découvrir la nouvelle exposition installée au CDI.**

La Convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cette convention a enfin l'énorme avantage, par rapport à des textes internationaux précédents, d'engager concrètement les pays qui l'ont ratifiée. Les Etats doivent en effet rendre des comptes, s'expliquer et définir les projets pour progresser dans son application.

(EXTRAIT DU SITE : COPAIN DU MONDE : <http://www.copaindumonde.org/5137.0.html>)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.